



Je défends mes droits. Je me donne les moyens d'agir.
Le syndicat ne reçoit aucune subvention et ne vit que par les cotisations des adhérents.
66% de la cotisation est déductible de vos impôts.

J'adhère au SNUipp Guyane!

Bât F, n°24 résidence Mont-Lucas 97300 Cayenne
Tel: 05 94 30 89 84 / 06 94 27 15 29
E-mail: snu973@snuipp.fr Site web: <http://973.snuipp.fr>



FSU

SNUipp-Guyane

BAREME DES COTISATIONS 2012/ 2013

Echelon :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instits :			122	124	128	131	134	141	147	158	171	
PE :			132	139	146	156	165	177	189	204	219	
PE h cl :	165	185	200	215	230	245	260					
NB : plus 10 € pour les directions, spécialisés, ZIL, BD, BDFC												
Demi-cotisation : mi-temps, CLD, CLM, disponibilité, congé parental												

M1, M2	36€
AVS, EVS	48€
Contract	98€

NOM :	NOM de jeune fille	<input type="checkbox"/> Adhérent 2011/12	
Prénom :	Tél: 05	Portable: 06	<input type="checkbox"/> Nouvel adhérent
Date de naissance :	Sexe : <input type="checkbox"/> M - <input type="checkbox"/> Fème échelon	<input type="checkbox"/> Instituteur
Adresse :			<input type="checkbox"/> PE <input type="checkbox"/> PES <input type="checkbox"/> PEHC
Code postal :	Ville :		<input type="checkbox"/> Contractuel
Adresse e-mail :			<input type="checkbox"/> AVS, EVS
Lieu d'exercice et de rattachement (établissement et commune) :			<input type="checkbox"/> Master 1 ou 2
.....			<input type="checkbox"/> Directeur
Montant de la cotisation :			<input type="checkbox"/> Adjoint
Je choisis de payer en <input type="checkbox"/> 1, <input type="checkbox"/> 2, <input type="checkbox"/> 3, <input type="checkbox"/> 4 versements.			<input type="checkbox"/> Spécialisé:.....
Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB): cocher les cases (4 maxi): <input type="checkbox"/> oct <input type="checkbox"/> nov <input type="checkbox"/> dec <input type="checkbox"/> janv			<input type="checkbox"/> IMF
<input type="checkbox"/> fev <input type="checkbox"/> mars <input type="checkbox"/> avr <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin			<input type="checkbox"/> Conseiller péda
Date :	Signature :		<input type="checkbox"/> ZIL/BD (préciser)
			<input type="checkbox"/> Psychologue
			<input type="checkbox"/> Elémentaire
			<input type="checkbox"/> Maternelle
			<input type="checkbox"/> A titre définitif
			<input type="checkbox"/> A titre provisoire
			<input type="checkbox"/> 50% <input type="checkbox"/> 75%
			<input type="checkbox"/> CLD / CLM
			<input type="checkbox"/> Disponibilité
			<input type="checkbox"/> Congé parental

NE PAS DECOUPER CETTE PARTIE MEME EN CAS DE PAIEMENT PAR CHEQUE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT— COTISATIONS SNUipp Guyane

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnées par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent avec le créancier.

Sans dénonciation de votre part, l'autorisation de prélèvement sera reconduite automatiquement. A cet effet, vous recevrez une lettre en octobre.

ORGANISME CREANCIER CCM Crédit populaire Guyanais 93 rue Lallouette 97300 CAYENNE
--

N° NATIONAL EMETTEUR 471062

TITULAIRE DU COMPTE

Nom: Prénom:

Adresse du débiteur :

COMPTE A DEBITER

Banque ----- Guichet ----- Compte ----- Clé -----

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter (agence bancaire, compte CCP...):

Date et signature du titulaire du compte:

Mouvement 2013 : fiche de suivi syndical

Nom : Prénom :

Tél : E-mail :

Poste occupé : à titre définitif provisoire

École ou établissement : Adhérent au SNUipp : oui non

Mesure de carte scolaire : <input type="checkbox"/> poste fermé à la rentrée 2013 <input type="checkbox"/> autres cas	Réservé aux délégués du personnel
Éléments du barème	
1 - <u>Ancienneté générale des services au 31/08/2013</u> : ans mois jours 1 point par an, 1/12 point par mois, 1/360 point par jour	
2 - <u>Fidélité dans le poste en Guyane (à titre définitif) au 31/08/2013</u> : Ans..... 1 an = 1pt, 2 ans = 4 pts, 3 ans = 15 pts, 4 ans = 20 pts, 5 ans et plus = 30 pts	
3 - <u>Nombre d'enfants à charge</u> : 1 pt par enfant de moins de 20 ans au 01/09/13 ou à naître (déclaration ou reconnaissance)	
4.1 - <u>Exercice (6 mois minimum) en zone 1</u> : nombre d'années au 31/08/2013 : Zone 1 : Awala, Cacao, Iracoubo, Mana, Javouhey, Régina, St Laurent, St Georges 1 an = 0pt, 2 ans = 0 pt, 3 ans = 5 pts, 4 ans = 6 pts, 5 ans = 7 pts, 6 ans et + = 8 pts	
4.2 - <u>Exercice (6 mois minimum) en zone 2</u> : nombre d'années au 31/08/2013 : Zone 2 : Apatou, Maïman, Grand Santi, Papaïchton, Maripasoula, Trois Palétuviers, Kaw 1 an = 5 pts, 2 ans = 10 pts, 3 ans = 15 pts, 4 ans = 20 pts, 5 ans et + = 25 pts	
4.3 - <u>Exercice (6 mois minimum) en zone 3</u> : nombre d'années au 31/08/2013 : Zone 3 : Apaguy, Monfina, Loca, Antecum Pata, Elahe, Cayode, Twenke, Pilima, Ouanary, Village Roger, Yawapa Pina, Saul, Trois Sauts, Camopi 1 an = 10 pts, 2 ans = 15 pts, 3 ans = 30 pts	
5 - <u>Nombre d'années de séparation de conjoint (> 70 km, cette année comprise)</u> : Séparation effective (hors dispo, congé parental, délégation rectorale) 1 an = 20 pts, 2 ans et + = 25 pts Distance réduite à 50 km à partir de la 3ème année de séparation = 25 pts	
TOTAL	
Avez-vous fait une demande de priorité de traitement ? Entourer : oui non Si oui, pour quel motif ? Fonctionnaire handicapé (reconnaissance MDPH, Affection longue durée, 800 pts) Mesure de carte scolaire (priorité école, établissement, commune, groupe de communes limitrophes, code 1) Réintégration après congé parental, détachement, disponibilité ou CLD (priorité sur la commune de la dernière affectation à titre définitif, code 1)	

**Fiche de contrôle à remplir et à envoyer au SNUipp-Guyane :
Bât. F, n° 24 - Cité Mont-Lucas - 97000 Cayenne**

Joignez à cette fiche votre accusé de réception avec le récapitulatif de vos vœux ainsi que les pièces justificatives nécessaires au suivi de votre dossier.

Afin que le SNUipp-Guyane puisse continuer à :

- défendre l'école publique et l'intérêt des personnels,
- suivre votre dossier de façon personnalisée,
- faire respecter les règles face à une administration de plus en plus encline à s'affranchir du barème et affecter selon le « fait du prince »,

complétez le bulletin d'adhésion au verso

et renvoyez le tout à la section du SNUipp-Guyane ou donnez-le à votre responsable de secteur.